



Vers une gestion optimale de l'eau

Formation à distance offerte au coût de 18 \$ + taxes.
Le salaire réel de l'employé est remboursé à 50 %
(jusqu'à concurrence de 25 \$/heure)*

Cette formation est offerte
en collaboration avec



À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Architectes-paysagistes, paysagistes, concepteurs de jardins.

DATES DES FORMATIONS :

3 BLOCS DE 2 HEURES répartis comme suit :

Gr. 1 : Les mercredis 15, 22 et 29 septembre de 10 h.

Gr. 2 : Les jeudis 16, 23 et 30 septembre de 13 h à 15 h.

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Apprenez-en plus sur les jardins de pluie, les infrastructures végétalisées comme les noues et plus encore à travers des exemples concrets.

Pour plus d'information, contactez Isabelle Bonin-Lachance
au isabelle.bonin@quebecvert.com

Inscription : www.quebecvert.com

REMBOURSEMENT SALARIAL : Le salaire des participants en formation peut être admissible à un remboursement allant jusqu'à 50 % du salaire réel de l'employé (jusqu'à 25 \$/ heure) dépendamment des subventions salariales déjà reçues du gouvernement fédéral, par l'entreprise. Un talon de paie sera exigé avec le formulaire de demande de remboursement. En cas d'absence motivée ou non, le salaire ne sera pas remboursé.

Cette formation est réalisée grâce au soutien financier
de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT).

Avec l'aide financière de :

Québec 